

SYNDICAT MIXTE D'ELABORATION
DE GESTION ET DE REVISION DU
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'AGGLOMERATION DE MONTAUBAN

**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT DURABLE
DU SCOT DE L'AGGLOMERATION DE
MONTAUBAN**



Version 6 du PADD
Suite au DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PADD

COMITE SYNDICAL
du 2 Juillet 2007

Parcourir
réseau de consultants

Note synthèse PADD juin 2007

SOMMAIRE

Rappel de la démarche mise en œuvre pour le PADD..... p 3

Les enjeux majeurs et le choix des élus..... p 4

La carte état des lieux du PADD

Les objectifs du PADD..... p 6

- **Objectif 1** : structurer et pérenniser une trame d'espace ouverts agricoles et naturels, garants de la qualité de vie sur le territoire.
- **Objectif 2** : accorder l'accueil des habitants à la capacité du territoire à produire les équipements et services nécessaires de qualité.
- **Objectif 3** : affirmer la vocation économique du territoire autour du pôle montalbanais.
- **Objectif 4** : coordonner les politiques de déplacement pour offrir à terme une alternative au tout voiture.

Annexes

Eléments de prospective p18

Liste des présents aux différents comités de pilotage pour la rédaction du PADD.....p25

Dans le cadre de la 2^{ème} phase de la procédure d'élaboration du SCOT, consacrée à **l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable**, diverses instances de travail se sont réunies, auxquelles ont été conviés les élus, les personnes publiques associées et les représentants du monde socio-économique, afin de prendre connaissance de l'avancement du projet des élus pour l'élaboration du PADD et d'y réagir.

Dix ateliers thématiques se sont tenus d'octobre 2005 à mars 2006 :

- Deux ateliers sur l'équilibre du territoire : 13 octobre et 8 décembre 2005
- Deux ateliers sur les déplacements : 7 octobre et 12 décembre 2005
- Trois ateliers sur l'économie : 20 janvier, 24 février et 17 mars 2006
- Un atelier sur l'environnement : le 3 février 2006
- Deux ateliers sur l'habitat : 17 février et 31 mars 2006.

Un atelier transversal qui faisait la synthèse globale des ateliers et qui a donné lieu à débat s'est tenu le 20 juin 2006 à Villemade.

Un comité de pilotage le 26 juin à Bressols a présenté les secteurs prioritaires d'enjeux, une analyse prospective en terme d'évolution démographique, de construction et de consommation d'espaces ainsi que trois scénarios.

Un comité de pilotage (élargi) a permis aux services de l'Etat réunis au sein de la MISA de présenter leur contribution au PADD le 18 septembre 2006 en présence de Mr le Directeur de l'Equipement

Un comité syndical a été l'occasion pour Mr le Préfet de renouveler la contribution de l'Etat au débat sur le PADD lors de sa séance du 25 septembre 2006.

Suite à ces différentes instances de travail, **plusieurs versions du PADD** ont été proposées, débattues, et amendées par les participants aux

- **deux comités de pilotage élargis** qui se sont tenus le 16 octobre 2006 à la mairie de St Etienne de Tulmont et le 13 novembre 2006 à la mairie de Montbeton
- ainsi qu'au **bureau** qui s'est tenu le 27 novembre 2006
- puis au **Comité Syndical** en sa séance du 18 décembre 2006.

Ces rencontres, riches d'échanges, ont permis l'amélioration des rédactions successives des documents et la prise en considération des intérêts propres aux collectivités participant à la réflexion.

Elles ont abouti à la détermination consensuelle et démocratique des objectifs du PADD (**version 4 du 18 décembre 2006**).

Tous les documents de présentation et les comptes rendus de ces instances de travail ainsi que les différentes versions du PADD sont disponibles au siège du SCOT

LES ENJEUX MAJEURS ET LE CHOIX DES ELUS

Les élus du Syndicat Mixte d'élaboration, de gestion et de révision du SCOT de l'agglomération de Montauban ont décidé, dans le cadre de l'élaboration du PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCOT d'inscrire **leurs politiques dans une démarche de maîtrise qualitative pour un développement équilibré de leur territoire, à l'horizon 2020**.

Ce choix s'organise autour de **Montauban, ville centre** du Bassin de vie, mais également **ville moyenne de la région Midi Pyrénées**, placée en première ligne **dans la dynamique exceptionnelle de développement de la métropole toulousaine**.

Montauban, forte de son poids économique et culturel, au cœur d'un riche terroir agricole et d'un bassin d'emploi et d'habitat en forte évolution, joue le rôle de « locomotive » dans le développement de son **Bassin de vie**.

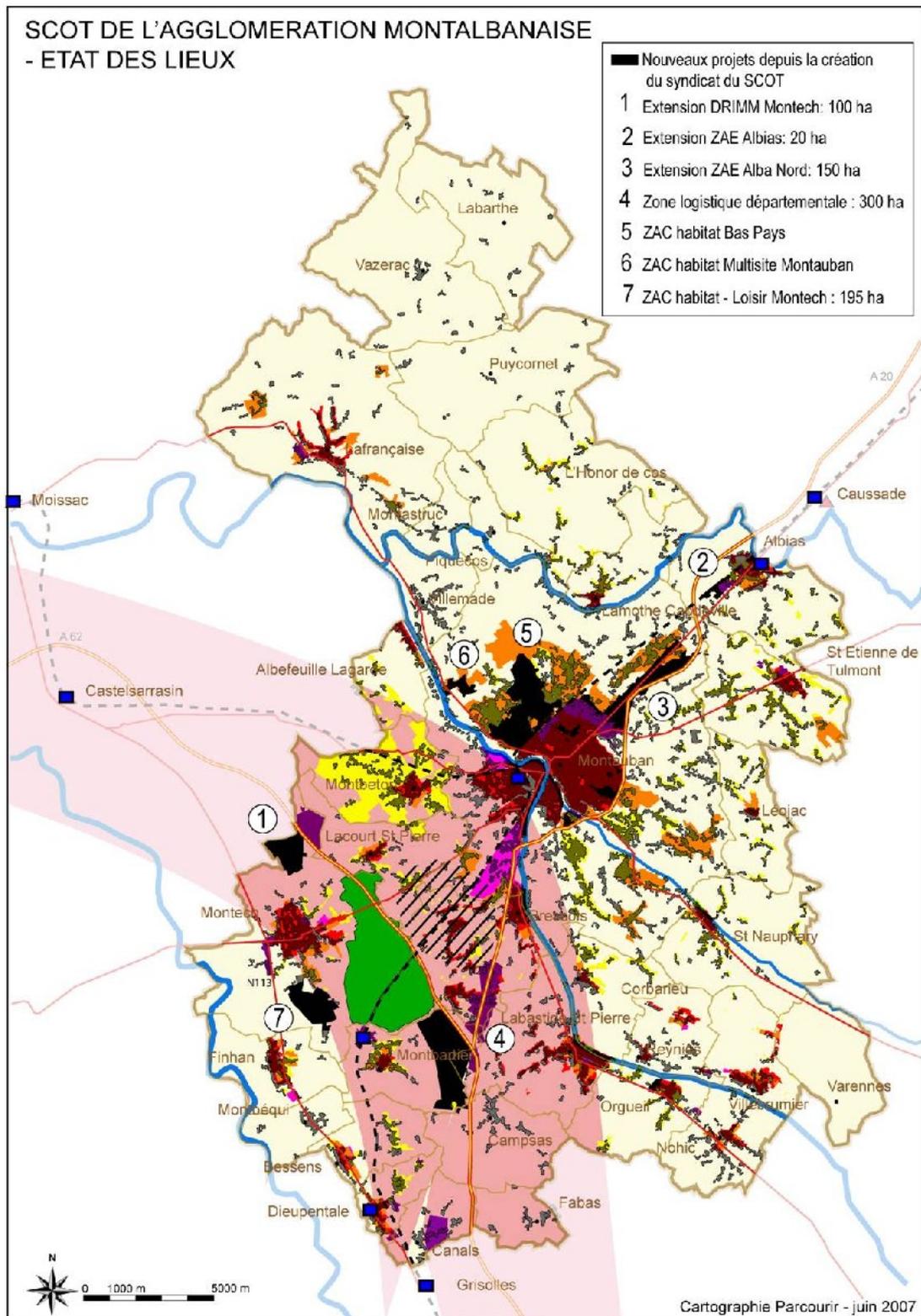
Le développement de ce bassin de vie est un **développement choisi**, au regard de la dynamique de l'InterSCoT pour une **cohérence territoriale de l'aire urbaine toulousaine** et du projet de coopération métropolitaine en lien avec les autres agglomérations de l'aire métropolitaine. Les **territoires voisins**, et en particulier les territoires de Castelsarrasin et Moissac engagés dans un SCOT, pourront être intégrés à la démarche.

Ce développement maîtrisé s'appuie sur un **équilibre entre la ville-centre et les pôles secondaires** du territoire.

Il s'appuie enfin sur un équilibre **entre le secteur Sud**, concentrant de nombreux projets d'aménagement **et le secteur Nord**, d'économie plus rurale, moins accessible et donc moins soumis aux pressions urbaines.

Il met en avant la **diversité de ses terroirs et de ses paysages** pour l'accueil des populations et des entreprises et sa **volonté de maintenir la qualité de vie et de service** pour un **accès solidaire de tous aux vecteurs de développement**.

Des **indicateurs d'évaluation** seront mis en place dans le cadre du document d'orientations générales pour maintenir ces bonnes conditions de vie et de déplacement, en accord avec l'accueil de nouvelles populations et entreprises.



LEGENDE

- Tache urbaine
- Forêt d'Agre
- Option de passage de la LGV soumise au débat public
- Espace préférentiel de localisation future de la gare TGV (source DDE 82)
- Gars SNCF et voie ferrée

Zonage des documents d'urbanisme 2006

- Zones urbaines
- Zones d'extension urbaine
- Zones d'habitat diffus
- Zones d'activité
- Zones d'extension d'activité

LES OBJECTIFS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectif 1

Structurer et pérenniser
une trame d'espaces ouverts agricoles et naturels,
garants de la qualité de vie sur le territoire



Objectif 1

structurer et pérenniser une trame d'espaces ouverts agricoles et naturels, garants de la qualité de vie sur le territoire

- Préserver et valoriser les secteurs où les terres sont à fort potentiel agronomique et/ou support d'économie agricole et de productions spécifiques : vignes, vergers, cultures spécialisées, grandes cultures
- Protéger et valoriser les espaces naturels, « trésors » du territoire (Garonne, Tarn , Aveyron, confluence Tarn Aveyron, Forêt d'Agre, canal latéral et canal de Montech à Montauban):
 - poursuivre les aménagements en cours pour les loisirs des habitants
 - les relier entre eux et avec les autres aménagements de loisirs ou de déplacements doux , communaux et intercommunaux
- Valoriser le potentiel de développement touristique du Bassin de vie de Montauban en lien avec la valorisation du potentiel des terroirs et des espaces naturels :
 - mise en réseau et structures d'accueil associées
- Maintenir des coupures vertes entre les secteurs urbanisés dans les secteurs en fort développement pour préserver la biodiversité, les continuités biologiques, la qualité paysagère des lieux et la circulation des personnes :
 - secteur du pole logistique, du futur échangeur sur l'A62 et de la future gare TGV
 - zones d'activités autour de la RD 820
 - futurs grands projets économiques
 - futur contournement de Montauban
- Développer un projet de développement économique et paysager pour le Nord du territoire basé sur la qualité rurale du secteur :
 - valoriser les terroirs agricoles en lien avec l'agglomération montalbanaise
 - structurer un réseau vert autour des espaces naturels et des cours d'eau en lien avec les autres espaces ouverts du territoire,
 - maintenir et développer les services de proximité
 - anticiper sur l'accueil d'habitat et améliorer l'accessibilité
 - valoriser l'économie touristique potentielle de ce secteur

Objectif 2

accorder l'accueil des habitants
à la capacité du territoire à produire
les équipements et services nécessaires de qualité



Objectif 2

accorder l'accueil des habitants à la capacité du territoire à produire les équipements et services nécessaires de qualité

Une structure urbaine hiérarchisée

- Organiser la complémentarité entre l'offre de logements et l'offre de services en prenant en compte le nécessaire phasage dans le temps.
- S'appuyer sur les bourgs et hameaux déjà équipés pour l'accueil prioritaire des nouveaux arrivants, le temps que les autres bourgs s'équipent.
- Renforcer le pôle central de Montauban, consolider les pôles secondaires et structurer les pôles en cours de consolidation.
- Rendre les centres de ville et de villages attractifs pour favoriser le retour de populations diversifiées, améliorer les commodités urbaines :
 - logements,
 - commerces,
 - services,
 - équipements,
 - déplacements et stationnements
 - espaces publics

Un habitat diversifié et de qualité pour tous

- Donner la priorité au renouvellement urbain en identifiant et valorisant les capacités de logements dans les centres des bourgs et de Montauban:
 - reconquête de logements vacants,
 - résorption de logements insalubres
 - changement d'affectation de bâtiments,
 - construction dans les espaces libres des zone urbaines...
- Contenir l'étalement urbain dans l'enveloppe globale qui sera définie lors de l'arrêt du SCOT (disposition issue du Débat sur les orientations générales du PADD – 2 Juillet 2007)
- S'engager dans la création ou la révision des documents d'urbanisme communaux pour passer d'un urbanisme de zonage à un urbanisme de projet pour un territoire durable
- Maîtriser les limites de l'urbanisation en tenant compte des spécificités locales pour assurer la pérennisation des espaces naturels et agricoles structurants

au niveau du territoire et arrêter la dispersion urbaine en particulier le long des axes routiers

- Pouvoir autoriser des constructions dans des secteurs de taille et de capacité d'accueil limité qui ne portent pas atteinte à la préservation des sols agricoles, des sites et des milieux naturels conformément à l'article R123-8 dernier alinéa du Code de l'Urbanisme
- Insuffler une qualité aux nouveaux programmes d'habitat dans les extensions d'urbanisation prévues dans les documents d'urbanisme : lien avec le centre, gestion économe de l'espace, diversité des formes urbaines, ne plus avoir le lotissement et le pavillonnaire comme seul modèle d'habitat.
- Produire de nouveaux logements aidés pour offrir des logements adaptés aux ressources des familles modestes du territoire et en particulier les jeunes travailleurs ou étudiants : logement locatif ou accession sociale.
- Mieux répartir cette offre de logements aidés sur le territoire pour permettre de trouver ces logements à bon marché à proximité des lieux de travail, d'études et de services.
- Mettre en place une réflexion intercommunale coordonnée pour une anticipation foncière dans les secteurs sous forte pression (zones urbanisées et à urbaniser des documents d'urbanisme).

Des services et des équipements adaptés au rythme d'accueil

- Faire évoluer le niveau d'équipement et de service du territoire pour accueillir la croissance de manière durable : assurer l'équipement nécessaire en quantité et qualité pour notamment :
 - la ressource en eau potable
 - la gestion des eaux usées.
- Répondre aux besoins prioritaires en matière de services à la personne (éducation, santé) en particulier les nouveaux besoins liés à la petite enfance, aux personnes âgées et aux publics spécifiques défavorisés.
- Favoriser le développement et la complémentarité en fonction des besoins sur le territoire des services de proximité, qu'ils soient publics, associatifs ou privés : commerces, santé, culture, sports, loisirs.

Objectif 3

**Affirmer la vocation économique du territoire
autour du pôle Montalbanais**



Objectif 3

affirmer la vocation économique du territoire autour du pôle Montalbanais

- Développer des sites d'accueil d'activités, en surface et en qualité, d'échelle régionale et nationale, en tenant compte de l'espace métropolitain toulousain :
 - Pôle logistique au Sud
 - Pôle Alba Nord
 - Futur pôle autour de la gare TGV
 - Pôle de la DRIMM
 - Autres pôles d'envergure à venir
- Optimiser les zones d'activités existantes pour diversifier l'offre économique sur le territoire:
 - requalification paysagère
 - densification des zones
- Anticiper la reconversion de certains sites industriels et favoriser la réhabilitation de bâtiments existants pour diversifier l'offre économique dans les sites déjà urbanisés et limiter les déplacements induits par souci d'économie d'espace.
- Renforcer et développer le pôle universitaire existant sur Montauban et l'accompagner par des pôles de Recherche & Développement. Ceci en vue de compléter l'offre de formation supérieure existante et de favoriser la création d'emplois de niveau tertiaire supérieur. Cette offre sera préférentiellement localisée près des lieux d'habitat.
- Pérenniser et conforter le tissu artisanal et commercial existant, par exemple :
 - organisation des zones artisanales et commerciales,
 - aménagement d'espaces publics dans les villages ou hameaux pour faciliter l'accès aux commerces et le stationnement (voitures et vélos),
 - réorganisation de rez -de chaussée dans les centres bourgs
- Valoriser le développement touristique du Bassin de vie de Montauban comme potentiel de développement économique

Objectif 4

Coordonner les politiques de déplacement pour offrir à terme une alternative au tout voiture.



Objectif 4

Coordonner les politiques de déplacement pour offrir à terme une alternative au tout voiture

- Préparer l'arrivée des nouvelles infrastructures lourdes comme :
 - La ligne LGV et gare TGV,
 - L'échangeur A62,
 - Les contournements autoroutiers de Montauban et Toulouse
 - *L'implantation éventuelle d'un second aéroport toulousain (Disposition issue du Débat sur les orientations générales du PADD, le 2 juillet 2007, laquelle fera l'objet d'une discussion au cours de la phase d'élaboration du DOG)*
- Miser sur le développement du cadencement TER et l'accompagner en s'appuyant sur les 4 gares existantes et sur l'aménagement des secteurs autour des gares
 - Mise en place de navettes, rabattement des bus, co-voiturage
 - Organisation du stationnement des voitures, vélos, bus,
 - Projet cohérent d'urbanisation : habitat, activités, services
- Mettre en cohérence les modalités de déplacement de l'ensemble du territoire du SCOT avec le Plan de déplacement Urbain de la Communauté d'Agglomération de Montauban.
- Promouvoir un projet innovant pour le transport des marchandises
 - Relancer le transport par le canal entre Toulouse, Eurocentre, le pôle logistique Sud, Montech, Montauban etc.
 - Développer le transport ferroviaire depuis les différents pôles économiques du territoire
- Prévoir à moyen terme l'élargissement du réseau de transport en commun existant en lien avec les autorités de transport, comme :
 - Le transport en site propre (bus) pour relier les principaux pôles d'habitat et d'emplois
 - La desserte des gares
 - Le transport à la demande
- Adapter le réseau routier aux nouvelles fonctions et le sécuriser :

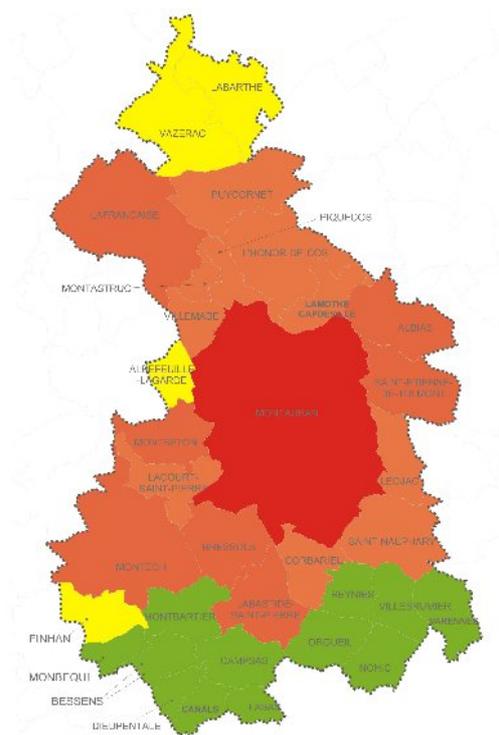
- Liaisons de transit
 - Desserte inter bourgs
 - Traversée de villages.
-
- Favoriser la mise en œuvre et le développement des projets de déplacements deux roues et veiller à leur articulation :
 - Voies vertes
 - Projets communaux
 - Projets intercommunaux : ancienne voie ferrée Montauban -St Sulpice, PDU de la communauté d'agglomération.
-
- Prendre en compte les déplacements doux quotidiens (piétons et deux roues) dans tout nouveau projet d'urbanisation (lotissement, ZAC, création de nouveau quartier) et d'infrastructure (transport, activités).
-
- Encourager la mise en place par les entreprises des PDE, Plan de Déplacement des Entreprises pour les salariés, les marchandises et les usagers clients.

Annexe

SCOT BASSIN DE VIE DE MONTAUBAN

ELEMENTS DE PROSPECTIVE

Horizon 2020



Juin 2007

NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET ELEMENTS CLÉS

D'une manière générale, la projection sur 15 ans de phénomènes mesurés sur une période précédente de même durée doit être prise comme une illustration de ce que produirait la prolongation des évolutions en cours.

Elle ne doivent en aucun cas être considérées comme des prévisions.

En effet, ces chiffres décrivent bien souvent des phénomènes humains très complexes, économiques, sociaux, culturels, dont certains peuvent évoluer asymptotiquement vers une stabilisation tandis que d'autres peuvent connaître brusquement une croissance exponentielle.

Les équations mathématiques à utiliser seraient alors plutôt des fractales que des équations proportionnelles au premier degré. Or actuellement, nul ne sait quelles sont les bonnes équations, et il restera heureusement l'imprévisible décision des femmes et des hommes.

Trois hypothèses de croissance démographique

Les chiffres des **hypothèses démographiques hautes** ont été calculés à partir des tendances observées dans les **évolutions des 5 dernières années**, où l'on a pu constater une très forte évolution de la population.

Les chiffres des hypothèses **démographiques tendancielle**s ont été calculés à partir des tendances observées dans les **évolutions de ces quinze dernières années**.

Les chiffres des **hypothèses démographiques basses**, ont été calculés en prenant en compte la tendance à un **fort ralentissement de croissance** de la démographie en France, donnée par les prévisionnistes pour le début du XXI^e siècle et vérifiée, sur l'agglomération Montalbanaise pour **les évolutions constatées pour la période 90/99**.

Il s'agit ici d'examiner les conséquences possibles pour l'évolution du bassin de vie de MONTAUBAN, à partir d'hypothèses crédibles et contrastées.

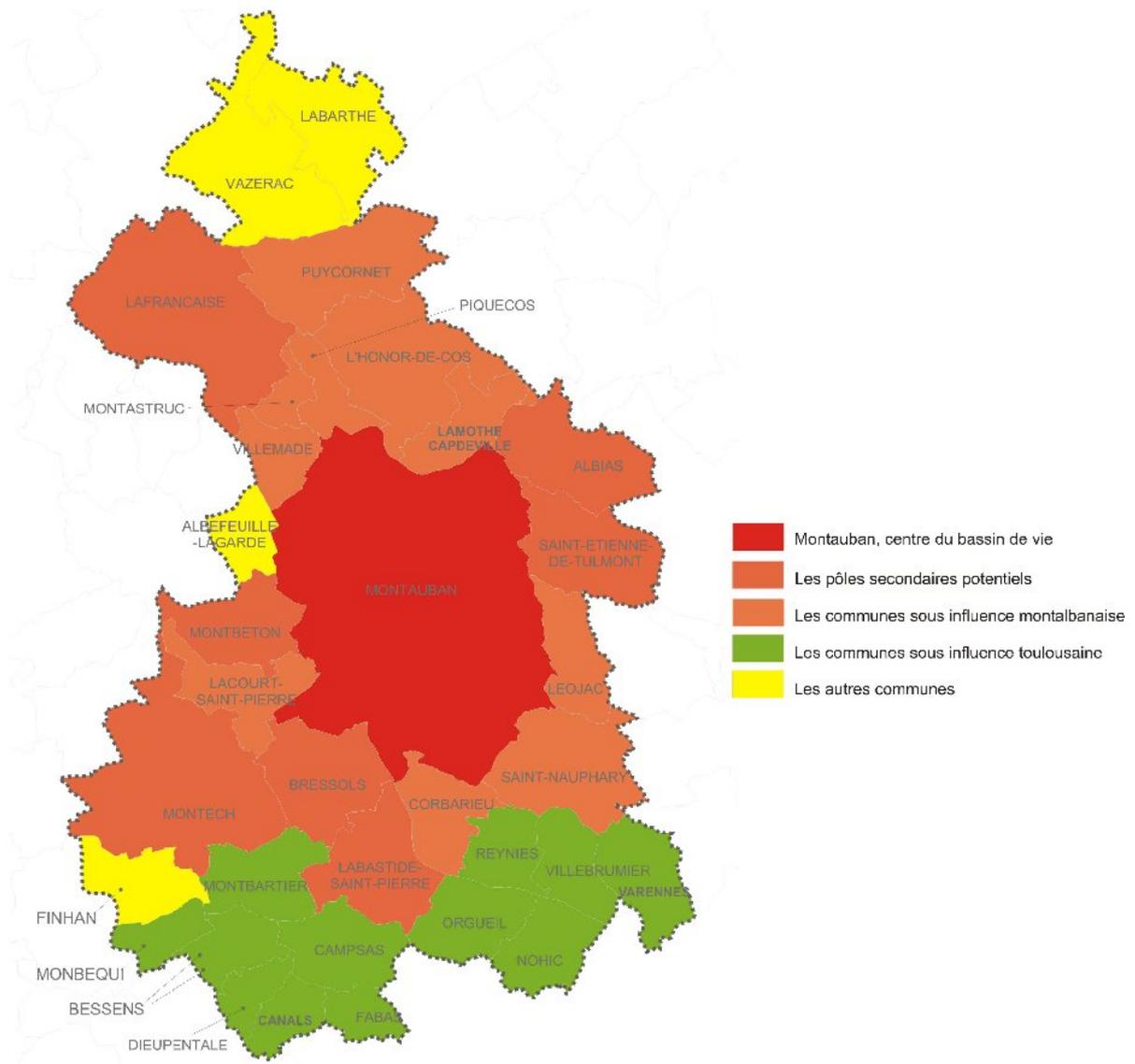
Scénarios d'évolution du territoire

Le scénario 1, de la fuite en avant, correspond à la **poursuite et l'accélération des pratiques foncières de développement de l'urbanisme, d'occupation du sol et de consommation de l'espace, des pratiques environnementales et sociales actuelles** des 5 dernières années au cours des 15 prochaines années. Dans ce scénario, la population et l'habitat progressent plus vite dans les communes périphériques et plus particulièrement celles du Sud du bassin de vie que dans la commune centre.

Le scénario 2, de développement équilibré, correspond à une **maîtrise concertée et raisonnée**, dans l'esprit des lois les plus récentes, en prenant en compte les enjeux forts dégagés dans le cadre du SCOT, **du mode de développement constaté au cours de ces dernières années**. Dans ce scénario, un certain rééquilibrage s'opère entre la ville centre, les communes du Nord qui connaissent une progression du nombre de leurs habitants et les communes du Sud dont la croissance se régule. Le cœur des pôles secondaires accueille de nouveaux habitants, les transports collectifs se développent.

Le scénario 3, de la maîtrise qualitative de l'évolution des territoires, correspond à une **rupture avec les pratiques antérieures** vers une **gestion plus économe de l'espace, une organisation plus équilibrée et solidaire** du territoire et des déplacements et un mode de **développement volontariste et rééquilibré de l'économie locale** s'appuyant sur une organisation collective et concertée du bassin de vie et d'emploi. Dans ce scénario, un rééquilibrage s'opère entre la périphérie et le centre.

Découpage géographique pour les éléments de prospective



Données de base situation année 2005

- 98 000 habitants
- 41 000 logements
- 800 hectares consommés pour le logement entre 2000 et 2005
- 2.39 personnes par logement
- 37 589 emplois (en 1999, à actualiser)
- 1 emploi pour 2.4 habitants (en 1999, à actualiser)

Hypothèses d'évolution horizon 2020

- **hypothèse haute**

⇒ **138 000 habitants**

- + 40 000 habitants
- + 22 500 logements (besoins actuels et futurs)
- + 16 000 emplois (1 emploi pour 2.4 nouveaux habitants)

- **hypothèse moyenne**

⇒ **122 000 habitants**

- + 24 000 habitants
- + 15 500 logements (besoins actuels et futurs)
- + 10 000 emplois (1 emploi pour 2.4 nouveaux habitants)

- **hypothèse basse**

⇒ **115 000 habitants**

- + 17 000 habitants
- + 12 500 logements (besoins actuels et futurs)
- + 7 000 emplois (1 emploi pour 2.4 nouveaux habitants)

POPULATION EN 2005

	Population en 2005
Autres communes	2719
Communes sous influence montalbanaise	9441
Communes sous influence toulousaine	10206
Montauban, centre du bassin de vie	53966
Pôles secondaires potentiels	21872
TOTAL	98204

PROJECTIONS POUR 2020▪ **Hypothèse démographique basse**

	Population 2020		Evolution 2005 - 2020	
	Population totale	Croissance 2005-2020	Taux d'évolution moyen annuel (%)	Croissance sur 15 ans (%)
Autres communes	2930	211	0,5	7,5
Communes sous influence montalbanaise	11803	2362	1,5	22,5
Communes sous influence toulousaine	13736	3530	2,0	30
Montauban, centre du bassin de vie	55193	1227	0,2	2,25
Pôles secondaires potentiels	31677	9805	2,5	37,5
TOTAL	115340	17136	1,7	25,9

▪ **Hypothèse démographique tendancielle**

	Population 2020		Evolution 2005 - 2020	
	Population totale	Croissance 2005-2020	Taux d'évolution moyen annuel (%)	Croissance sur 15 ans (%)
Autres communes	3064	345	0,8	12
Communes sous influence montalbanaise	12392	2951	1,8	27
Communes sous influence toulousaine	14695	4489	2,5	37
Montauban, centre du bassin de vie	57985	4019	0,48	7
Pôles secondaires potentiels	34076	12204	3,0	45
TOTAL	122212	24008	2,1	32,0

▪ **Hypothèse démographique haute**

	Population 2020		Evolution 2005 - 2020	
	Population totale	Croissance 2005-2020	Taux d'évolution moyen annuel (%)	Croissance sur 15 ans (%)
Autres communes	3564	845	1,8	27
Communes sous influence montalbanaise	15817	6376	3,5	53
Communes sous influence toulousaine	18380	8174	4,0	60
Montauban, centre du bassin de vie	60908	6942	0,81	12
Pôles secondaires potentiels	39390	17518	4,0	60
TOTAL	138059	39855	3,5	52,5

LES CONSOMMATIONS D'ESPACE – PROJECTION POUR 2020

Le besoin d'espace correspondant aux différentes hypothèses démographiques dépend de la variable essentielle du choix du type d'utilisation du sol :

- habitat urbain dense COS de 2, soit 50 m² / logt,
- habitat urbain résidentiel COS de 0,7 – 150 m² par logt,
- habitat individuel semi-dense COS de 0,3, soit 500 m²/logt,
- habitat individuel super extensif COS de 0,05 soit 2 500 m² par logt.

On voit que ces choix de politique d'urbanisme font varier le besoin de sol par logement dans un rapport de 1 à 50 entre les extrêmes.

Compte tenu d'une mixité certaine des occupations du sol qui seront mises en œuvre, l'écart moyen entre les différentes politiques, pour Montauban, comme pour le reste du territoire, sera assurément plus resserré.

Les hypothèses de consommation de l'espace en fonction des différents scénarii :

- Le scénario 1, de l'évolution au **fil de l'eau des territoires** correspondrait à une **politique extensive**
- Le scénario 2, **scénario d'équilibre**, correspondrait à une **politique semi-dense**
- Le scénario 3 de la **maîtrise qualitative de l'évolution des territoires** correspondrait à une **politique dense**

	Scénario 1: "extensif"		Scénario 2: "semi dense"		Scénario 1: "dense"	
	Choix d'utilisation du sol	Surface moyenne par logement (m ²)	Choix d'utilisation du sol	Surface moyenne par logement (m ²)	Choix d'utilisation du sol	Surface moyenne par logement (m ²)
Montauban, centre bassin de vie	70% individuels extensifs 30% individuels semi denses	950	50% individuels extensifs 30% individuels semi denses 20% collectifs résidentiels	477	30% individuels extensifs 20% individuels semi denses 50% collectifs résidentiels	308
Autres communes	100% individuels extensifs	2500	80% individuels extensifs 20% individuels semi denses	1050	50% individuels extensifs 50% individuels semi denses	638
Communes sous influence montalbanaise	80% individuels extensifs 20% individuels semi denses	1050	60% individuels extensifs 30% individuels semi denses 10% collectifs résidentiels	555	40% individuels extensifs 30% d'individuels semi denses 30% collectifs résidentiels	398
Communes sous influence toulousaine	80% individuels extensifs 20% individuels semi denses	1050	60% individuels extensifs 30% individuels semi denses 10% collectifs résidentiels	555	40% individuels extensifs 30% d'individuels semi denses 30% collectifs résidentiels	398
Pôles secondaires	70% individuels extensifs 30% individuels semi denses	950	50% individuels extensifs 30% individuels semi denses 20% collectifs résidentiels	477	30% individuels extensifs 20% individuels semi denses 50% collectifs résidentiels	308

▪ Hypothèse démographique basse

	Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3	
	Surface consommée (ha)	Croissance 2000/2020 (ha/an)	Surface consommée (ha)	Croissance 2000/2020 (ha/an)	Surface consommée (ha)	Croissance 2000/2020 (ha/an)
Montauban, centre bassin de vie	511	26	256	13	166	8
Autres communes	81	4	34	2	21	1
Communes sous influence montalbanaise	245	12	130	6	93	5
Communes sous influence toulousaine	249	12	131	7	94	5
Pôles secondaires	650	33	327	16	211	11
	1736		878		584	

▪ Hypothèse démographique tendancielle

	Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3	
	Surface consommée (ha)	Croissance 2000/2020 (ha/an)	Surface consommée (ha)	Croissance 2000/2020 (ha/an)	Surface consommée (ha)	Croissance 2000/2020 (ha/an)
Montauban, centre bassin de vie	644	32	323	16	209	10
Autres communes	96	5	40	2	25	1
Communes sous influence montalbanaise	273	14	144	7	104	5
Communes sous influence toulousaine	288	14	152	8	109	5
Pôles secondaires	749	37	376	19	243	12
	2050		1036		689	

▪ **Hypothèse démographique haute**

	Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3	
	Surface consommée (ha)	Croissance 2000/2020 (ha/an)	Surface consommée (ha)	Croissance 2000/2020 (ha/an)	Surface consommée (ha)	Croissance 2000/2020 (ha/an)
Montauban, centre bassin de vie	783	39	393	20	254	13
Autres communes	152	8	64	3	39	2
Communes sous influence montalbanaise	435	22	230	12	165	8
Communes sous influence toulousaine	438	22	232	12	166	8
Pôles secondaires	968	48	486	24	314	16
	2777		1405		938	

On perçoit donc clairement que c'est au niveau des choix d'urbanisme que se joue l'occupation du territoire des prochaines décennies et non au niveau des hypothèses de croissance de population uniquement.

(Dans tous les cas, le choix du positionnement des espaces qui seraient ainsi urbanisés reste une autre dimension majeure de l'aménagement).

Nous constatons que les fourchettes des hypothèses sur le nombre d'habitants varient de + ou - 10 % alors que celles de consommation unitaire d'espace varient de + ou - 150 %.

Aussi, il est intéressant de comparer ces chiffres avec ceux prévus dans les documents d'urbanisme, sachant que les échéances des PLU ou des POS encore existants sont de l'ordre de 10 ans :

	Superficie (ha)	Surfaces des zones d'habitat U (ha)	Surfaces des zones d'habitat à urbaniser AU ou NA (ha)	Surfaces des zones d'habitat diffus NB (ha)	Surfaces des zones naturelles constructibles (ha)
Montauban, centre bassin de vie	13517	1408	1872	-	524
Autres communes	7543	151	98	104	-
Communes sous influence montalbanaise	15815	296	102	512	-
Communes sous influence toulousaine	12858	471	174	257	7
Pôles secondaires	20071	1165	473	1394	-
	69804	3490	2719	2267	531

Il semble que ces réserves correspondent aux résultats d'une politique « super » extensive, surtout sur la commune de Montauban. En effet, dans le PLU de ce dernier, les zones d'extensions urbaines sont supérieures aux zones d'habitat existantes !

LISTE DES PRÉSENTS AUX DIFFÉRENTS COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA REDACTION DU PADD

Comité de pilotage élargi
Lundi 16 Octobre 2006 – 17h
Mairie de St Etienne de Tulmont

Etaient présents :

- *Pour le Comité de Pilotage*

SOULHAC Patrick	Président SCOT, Maire de Lafrançaise (en début de séance)
COLINET René	Maire de St Etienne de Tulmont, Vice-Président du SCOT
PERGET André	CMTR, Vice-Président du SCOT
TOUSSAINT André	Maire de Reynies, Vice-Président du SCOT
ASTOUL Pierre	Maire de Montbeton
BOYER Laurence	Adjointe Mairie de Labastide St Pierre
LAPORTE Bernard	Mairie de Villebrumier
MARTIN Sabine	Mairie de St Etienne de Tulmont
PECOU Marcel	Adjoint mairie Montauban
VERNEJOUX Pierrette	Mairie de Montech
BERTAÏNA Jacqueline	Parcourir
MAUXION Françoise	Parcourir
BRUEL Ghislaine	SCOT
DUPATY Olivia	SCOT

- *Pour les partenaires*

MASSIP Gérard	DDE
LARROQUE Jacques	Conseiller Général
ALBERT Mathieu	CCI Montauban et Tarn et Garonne

Excusés

LAGREZE Robert	Maire de Montech, Vice-Président du SCOT
GUTHMULLER Jean	Maire de Vazerac, Vice-Président du SCOT
VALETTE Geneviève	Conseil Régional
MILLASSEAU Philippe	CAUE
CALVET René	Maire de Labarthe
ROQUES José	Adjoint Mairie de Montech

Liste des présents
PADD - Comité de pilotage élargi
Lundi 13 novembre 2006 – 17h
Mairie de Montbeton

Etaient présents :

• *Pour le Comité de Pilotage*

SOULHAC Patrick	Président SCOT, Maire de Lafrançaise
ASTOUL Pierre	Maire de Montbeton
COLINET René	Maire de St Etienne de Tulmont, Vice-Président du SCOT
LAGREZE Robert	Maire de Montech, Vice-Président du SCOT
TOUSSAINT André	Maire de Reynies, Vice-Président du SCOT
BOYER Laurence	Adjointe Mairie de Labastide St Pierre
LAPORTE Bernard	Mairie de Villebrumier
MARTIN Sabine	Mairie de St Etienne de Tulmont
BERTAÏNA Jacqueline	Parcourir
MAUXION Françoise	Parcourir
HEGOBURU Jean Pierre	U.&A.
BRUEL Ghislaine	SCOT
DUPATY Olivia	SCOT

• *Pour les partenaires*

MASSIP Gérard	DDE
LARROQUE Jacques	Conseiller Général
ALBERT Mathieu	CCI Montauban et Tarn et Garonne
MILLASSEAU Philippe	CAUE

Excusés

PERGET André	CMTR, Vice-Président du SCOT
PECOU Marcel	Adjoint mairie Montauban
GUTHMULLER Jean	Maire de Vazerac, Vice-Président du SCOT
VALETTE Geneviève	Conseil Régional

Liste des présents
PADD – Bureau du SCOT
Lundi 27 novembre 2006 – 17h
Mairie de Montauban

Etaient présents :

• *Pour le Bureau*

SOULHAC Patrick
COLINET René
SCOT

Président SCOT, Maire de Lafrançaise
Maire de St Etienne de Tulmont, Vice-Président du

GUTHMULLER Jean
LAGREZE Robert

Maire de Vazerac, Vice-Président du SCOT
Maire de Montech, Vice-Président du SCOT

PERGET André

CMTR, Vice-Président du SCOT

TOUSSAINT André

Maire de Reynies, Vice-Président du SCOT

CALVET René

Maire de Labarthe

BOYER Laurence

Adjointe Mairie de Labastide St Pierre

LAPORTE Bernard

Mairie de Villebrumier

ASTOUL Pierre

Maire de Montbeton

PECOU Marcel

CMTR

VERNEJOUX Pierrette

Mairie de Montech

BRUEL Ghislaine

SCOT

DUPATY Olivia

SCOT

• *Pour les partenaires*

MASSIP Gérard

DDE

Liste des présents
PADD – Bureau du SCOT
Lundi 21 mai 2007 – 18h
Mairie de Montauban

Etaient présents :

• *Pour le Bureau*

SOULHAC Patrick	Président SCOT, Maire de Lafrançaise
COLINET René	Maire de StEtienne de Tulmont , Vice-Président du SCOT
PERGET André	CMTR, Vice-Président du SCOT
TOUSSAINT André	Maire de Reynies, Vice-Président du SCOT
LAPORTE Bernard	Mairie de Villebrumier
ASTOUL Pierre	Maire de Montbeton
PECOU Marcel	CMTR
MARTIN Sabine	Mairie de St-Etienne-de-Tulmont
DENAUD Michel	Mairie de Montbartier
ROQUES José	Adjoint Montech
BRUEL Ghislaine	Secrétariat SCOT

• *Pour les partenaires*

ALBERT Mathieu	CCI
DELZERS Roland	Chambre des Métiers
MASSIP Gérard	DDE
MILLASSEAU Philippe	CAUE
TROUVILLE Sandrine	DDE

Excusés :

GUTHMULLER Jean	Maire de Vazerac, Vice-Président de SCOT
BOYER Laurence	Adjointe Mairie de Labastide-Saint-Pierre